

Dès vendredi, la Riviera et le Chablais vaudois auront leur télévision locale

Via le câble, ICI-TV peut compter sur un potentiel de 25 000 téléspectateurs.

Le 19 janvier à 19 heures. Entre Vevey et Bex, les 25 000 téléspectateurs raccordés au réseau de la Sitel auront leur télévision locale: ICI-TV, sous-titrée Riviera-Chablais. Une heure d'émission hebdomadaire diffusée en boucle le vendredi de 19 heures à minuit et le samedi de 12 à 17 heures.

Ils ont déjà pu, l'année dernière, se familiariser avec leur chaîne. La première présentation publique de la Fête des vigneronnets cet été, quelques matches du Vevey-Basket et les traditionnels débats de veille d'élections fédérales ont en effet permis à l'équipe d'ICI-TV de démontrer un incontestable savoir-faire. Rien d'étonnant à cela. Principal initiateur et directeur de la nouvelle télévision, Costa Haralambis est aussi le créateur de Ciné-Profil, une société veveysanne active et unanimement reconnue dans le domaine du cinéma publicitaire s'appuyant sur les images de synthèse. La technique de production maîtrisée, restait à s'assurer une collaboration éditoriale. Propriétaire du quotidien montreu-sien «La Presse-Riviera Chablais», l'éditeur Jean-Paul Corbaz était incontournable. Actionnaire de la nouvelle société (ICI-TV S.A.) à raison des 20% autorisés à

chaque partenaire, il en est aussi le principal prestataire de service, via les rédacteurs de son journal. Cinérive participe également et entre autres au capital initial de 500 000 francs qui devrait être totalement libéré par un prochain appel public.

Télévision commerciale

Objectif prioritaire de la nouvelle chaîne: la couverture la plus complète possible des événements régionaux, jusqu'à l'émergence d'une identité propre. Au programme de l'heure hebdomadaire de diffusion: informations politiques, culturelles et sportives, par sujets de une à cinq minutes, complétées d'un memento infographique hors des heures de diffusion. Un jeudi par mois, la grille sera augmentée d'une émission de type «talk-show», un invité (le dessinateur Derib sera le premier) intervenant en fil conducteur et commentant les sujets en compagnie d'un journaliste du quotidien «La Presse» ou du journaliste de la chaîne.

Délibérément définie comme commerciale, contrairement à d'autres expériences romandes du genre, la nouvelle chaîne aura à couvrir un budget annuel de fonctionnement de 900 000

francs. Un quart de la somme devrait parvenir de la répartition prévue de la redevance fédérale, le reste étant assuré par la publicité et le sponsoring. L'objectif devrait être atteint dès la deuxième année d'exploitation, escompte-t-on à Vevey. Dans ce sens, le bassin potentiel de téléspectateurs jouera un rôle très important. Soucieuse de la viabilité des projets qu'elle avalise, la Confédération a accordé à ICI-TV d'importantes possibilités d'extension. C'est ainsi que la chaîne pourra sous peu être diffusée par le câble-distributeur de Châtel-Saint-Denis et par TéléLavaux, dont le réseau en direction de Lausanne s'étend jusqu'à Cully. Autre objectif territorial, l'extension au Chablais valaisan est également envisagée. Même si du côté de Monthey, où les premiers essais de TV locale sont prévus pour fin janvier, on regrette un peu les visées «expansionnistes» veveysannes. Commercial pour l'un, pour l'autre essentiellement associatif, les deux projets devraient aisément pouvoir cohabiter. Et, si le projet monthey-san aboutit, sur le même canal, de Saint-Maurice à Cully.

Jean-Jacques Ethenoz